



FLASH D'EUROPE

Lettre d'information juillet - août 2016 / numéro 108

Abonnez-vous par mail et recevez gratuitement ce mensuel en version électronique

ÉDITORIAL

Reprenons le chemin de l'avenir !

Nous invitions, le mois dernier, devant les difficultés qui s'amoncelaient dans le ciel du monde à « sortir par le haut et aller de l'avant ». **Je crois que cette invite cherchait à nous préparer à ce qui vient de nous arriver**, que nous ne pensions pas possible, et pourtant c'est arrivé comme un coup de massue ... Nous en sommes encore tout estourbis ! Nos amis qui ont été si fidèles lorsque nous étions en danger, nos cousins dont l'humour nous ravit, nos voisins chez qui nous aimons tant aller passer quelques temps pour nous ressourcer ... nos amis ont décidé de nous quitter !

C'est un fait que nous devons essayer de vivre au mieux, dans le respect à la fois de leur décision mais aussi et surtout dans le respect de nos engagements vis-à-vis de nos concitoyens européens. Nous n'avons pas de temps à perdre ! Car nos concitoyens comme chacun de nous attendent que soient enfin apportées des réponses aux craintes légitimes souvent qui les taraudent et qui les inquiètent certes pour eux mais aussi et surtout pour l'avenir de leurs enfants et de notre civilisation ! Nous n'avons le temps ni d'organiser un referendum, ni de conclure un nouveau traité (cela nous le verrons plus tard) mais nous avons seulement le temps et un temps compté, de nous mettre à l'ouvrage très vite pour assurer concrètement notre sécurité économique, politique et culturelle. Il nous faut poser des gestes forts, attendus et concrets qui sont déjà en gestation dans les politiques offertes par l'Union européenne ! Arrêtons d'avoir peur de perdre notre souveraineté, et comprenons enfin que c'est ensemble que nous serons plus forts dans un monde globalisé où il nous faut être présent si nous voulons que nos valeurs soient prises en compte dans les décisions qui se dessinent chaque jour au niveau international ?

Jeanne-Françoise HUTIN

Présidente de la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne

AU PARLEMENT

Emmanuel Maurel, député européen S&D, vient de lancer une initiative pour consulter les citoyens français directement sur des projets au niveau européen. « **L'Europe des projets** » compte pour l'instant deux initiatives : le Conservatoire européen du littoral, qui vise à centraliser la protection et la mise en valeur du littoral au sein d'une seule structure, et le règlement « Acheter européen » qui ambitionne de favoriser les entreprises européennes notamment dans les marchés publics.

Vous pouvez dès aujourd'hui consulter ces projets et voter sur le site : europeprojets.eu

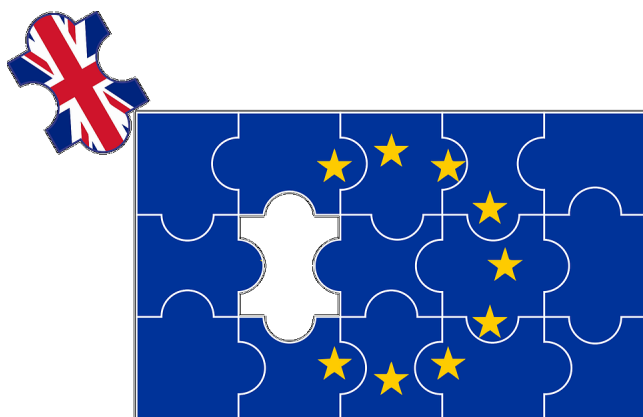
ILS L'ONT DIT

- ☆ « *L'Union de 27 Etats membres continuera. L'union est le cadre de notre avenir politique commun.* » Jean-Claude JUNKER
- ☆ « *Triste pour le Royaume-Uni. L'Europe continue mais elle doit réagir et retrouver la confiance des peuples. C'est l'urgence.* » Jean-Marc AYRAULT
- ☆ « *Le rêve européen se poursuit. Nous devons faire preuve de persévérance.* » Jean-Claude JUNKER
- ☆ « *Pendant 40 ans, relations entre le Royaume-Uni et UE étaient ambiguës désormais claires. Volonté des électeurs doit être respectée.* » Martin SCHULZ

Que contient l'article 50 du Traité sur l'Union européenne ?

L'article 50 a été ajouté aux traités comprenant les règles fondatrices de l'Union avec le traité de Lisbonne en 2009. Il contient une clause qui prévoit le retrait « volontaire et unilatéral » d'un État membre. Elle va s'appliquer pour la première fois suite au vote des citoyens du Royaume-Uni en faveur de la sortie de l'Union européenne.

Cet article prévoit que l'État qui souhaite quitter l'Union, et donc cesser d'appliquer les traités européens, doit notifier sa décision au Conseil. Celui-ci conclura ensuite un accord au nom de l'Union pour exprimer les modalités de retrait. Mais, cet accord doit avant cela recevoir l'aval du Parlement européen et être adopté à la majorité qualifiée par le Conseil.



Dans le cas du Royaume-Uni, David Cameron a affirmé qu'après son départ à l'automne, son successeur sera en charge de notifier l'enclenchement de l'article 50 et donc d'engager ces procédures ; ce qui laisse alors planer le doute sur l'activité des députés et fonctionnaires britanniques pendant ce laps de temps.

Mais, reste à savoir ce qu'il va advenir des règles européennes issues des règlements, décisions et directives qui ont été incorporées dans le droit national par les Britanniques et qui ne font pas partie des traités.

Il s'agira aussi de déterminer si le Royaume-Uni va ensuite rejoindre l'Espace économique européen (comme la Norvège), conclure des accords bilatéraux avec l'Union (comme la Suisse) ou encore mettre en place une union douanière (comme la Turquie) pour maintenir une forme de partenariat économique et ainsi éviter l'isolement.

• En débat - crise des réfugiés !

La Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne et la Communauté de Communes de Bretagne Romantique organisent un débat autour d'Yves PASCOUAU, directeur du Centre de recherche « European policy center » sur la **crise des réfugiés en Europe**.

> Samedi 9 juillet, à 18h00, départ à la Médiathèque de Combourg, 5 rue du Linon, 35270, Combourg.

• Cafés des bénévoles

L'équipe vous propose trois matinées d'échanges et de co-construction de son programme au travers de petits déjeuners européens !

1- Développer de nouveaux **outils pédagogiques** à destination des enfants et collégiens

> Jeudi 7 juillet, à partir de 10h

2 - 2017, que proposer comme **axes d'action** ? Quel sujet ? Quel format ?

> Mardi 12 juillet, à partir de 10h

3 - Comment **mieux rejoindre** nos adhérents et nos sympathisants ? les citoyens ? Quels outils de **communication** ?

> Mercredi 24 août, à partir de 10h

Pour ces trois rendez-vous qui auront lieu dans les locaux de la Maison de l'Europe, **merci de vous inscrire auprès d'Angélique** par téléphone 02 99 79 57 08 ou par mail : communication@maison-europe-rennes.org !



L'Islande élimine les Anglais lors des 8^{èmes} de finale de l'Euro de football, sur les réseaux sociaux nous pouvons lire beaucoup de commentaires avec un parallèle avec le BREXIT.